

Le Fédéral a peur qu'on n'obéisse pas à leur loi

Séance
d'enregistrement
d'armes à
Lac-Saguay: des
résidents s'y
opposent.

C'est pourquoi le tarif des permis va sans doute
baisser encore.

POUR PROTESTER

Si vous déclarez aujourd'hui au
gouvernement fédéral (dont la Sûreté du
Québec fait le sale travail) que vous avez des
armes:

Attendez au moins à
la dernière minute
pour demander un
permis, c'est-à-dire
en décembre 2000.

- Vous aurez à remplir un formulaire
compliqué et indiscret pour obtenir un des
deux permis existants (avant 2001). + \$\$\$\$
- Vous devrez ensuite enregistrer chacune de
vos armes (avant 2003). + \$\$\$\$
- Vous devrez renouveler votre permis de
possession ou d'acquisition tous les 5 ans
au prix que décidera le gouvernement
à ce moment-là.

Attendez au moins
jusqu'en décembre
2002 pour
enregistrer chacune
de vos armes.

Téléphonez à votre
député fédéral
Robert Bertrand
1-800-263-1807
(sans frais).

Écrivez ce que vous
pensez de la loi sur
les formulaires.

C-68 est une loi INUTILE et
couteuse. Elle n'empêchera
pas la violence, la criminalité
ou les suicides.



Téléphonez au
Centre canadien des
armes à feu
1-800-731-4000
(sans frais).

Nos ancêtres canadiens-français,
coureurs des bois, ont possédé des armes
SANS PERMISSION durant 350 ans (1608-1977).

Encore des formulaires et des permis... pour rien

Le gouvernement fédéral exige d'enregistrer toutes les armes et leurs propriétaires.

Plusieurs associations de chasseurs et de tireurs demandent d'attendre à la dernière minute pour le faire. La LUFA, une association d'Alberta fondée par un ex-policier de la GRC, recommande même de ne pas obéir à cette « loi ».

La loi est coûteuse (\$ 400 millions jusqu'à maintenant). Elle criminalise les honnêtes gens et n'arrivera pas à réduire le crime, la violence et les suicides.

Le gouvernement fédéral a peur que nous n'obéissions pas à sa loi, ou que nous lui mettions des bâtons dans les roues. C'est pourquoi ils organisent le genre de séance qui se déroule aujourd'hui (le 21 juin), avec l'appui coupable de notre municipalité de Lac-Saguay.

Ne vous laissez pas manger la laine sur le dos et **dites-leur votre façon de penser.**

**Les vrais criminels
n'enregistreront pas
leurs armes !**

Comment faire savoir que vous n'êtes pas d'accord:

Attendez au moins à la dernière minute pour demander votre permis de possession ou d'acquisition, c'est-à-dire en décembre 2000. La loi vous donne jusqu'au 31 décembre pour le faire. L'ancien président de la Fédération québécoise de la faune, Claude Gauthier, le recommande.

Attendez au moins jusqu'en décembre 2002 pour enregistrer vos armes. La loi vous donne jusqu'au 31 décembre 2002 pour le faire.

**Encouragez tout le
monde à se tenir
debout comme vous.**

Téléphonez à notre député fédéral, Robert Bertrand, pour lui demander de faire quelque chose contre cette loi. Vous pouvez le joindre au 1-800-263-1807. C'est gratuit.

Téléphonez au Centre canadien des armes à feu pour leur dire votre façon de penser au 1-800-731-4000. Faites-le aussi souvent que vous le voulez, c'est gratuit.

Écrivez ce que vous pensez de la loi sur vos formulaires de demande de permis.

Références - **Communiqué de presse disponible à <http://www.pierrelemieux.org/saguay.html>**

- Russel Bouchard, *Les armes à feu en Nouvelle-France*, Éditions du Septentrion, 1999.
- Pierre Lemieux, *Le droit de porter des armes*, Belles Lettres, 1973 - disponible à la bibliothèque municipale. M. Lemieux (PL@pierrelemieux.org) est résident de Lac-Saguay. Ses articles contre le contrôle des armes, publiés dans de nombreux journaux, se trouvent à <http://www.pierrelemieux.org/re-RKBA.html>.
- Dans des pays comme l'Angleterre ou l'Australie, les contrôles ont mené à la confiscation des armes d'honnêtes citoyens. Pour le cas de l'Angleterre, voir Colin Greenwood, *Firearms Control*, Routledge & Kegan Paul, 1972. M. Greenwood, inspecteur en chef dans la police britannique maintenant à la retraite, viendra chasser à Lac-Saguay cet automne.
- Sur l'inefficacité des mesures de contrôle des armes, lire l'article de Claire Joly et al. (CJ@pierrelemieux.org) dans *Le Devoir* du 3 décembre 1999 à <http://www.pierrelemieux.org/re-RKBA.html>. M^{me} Joly est aussi résidente de Lac-Saguay.

